

ATTESTATION DE RATTACHEMENT A LA CONVENTION-CADRE
ASF-MINISTERE DE L'INTERIEUR DU 27 OCTOBRE 2017

La société _____

Code interbancaire _____

SIREN _____

est adhérente à l'Association française des sociétés financières (numéro d'habilitation XXXX).

A ce titre, elle est habilitée à effectuer les formalités administratives liées aux opérations relatives aux gages (profil sociétés de crédit) pour les véhicules qu'elle finance (crédit).

Fait à Paris, le

Visa

Signature